variétés, terrains primaires, secondaires et tertiaires; — 2° comme relief, trois quarts de son étendue en montagnes (Alpes, Karpates, monts de Bohême), un quart en plaines (plaine de Hongrie, etc.); — 3° comme climat, un climat extrême, aux hivers fort rudes, aux étés très chauds et secs, du moins dans les plaines.

II. Aptitudes diverses. — 1° Les côtes, peu nombreuses, sont bien découpées, mais trop séparées de l'intérieur; — 2° les fleuves sont nombreux, mais le principal est le Danube, grossi de la March ou Morava, de la Leitha, de la Drave, de la Save et de la Tisza; l'Autriche a dans le Danube une voie commerciale de premier ordre; — 3° ses ressources végétales consistent en forêts sur les montagnes; en céréales, vignes, cultures industrielles dans les plaines; — 4° ses ressources minérales sont nombreuses en Transylvanie et surtout en Bohême, plus faibles dans les Alpes, nulles dans les plaines.

III. Populations. — 42 700 000 habitants, 63 en moyenne par kilomètre carré, beaucoup plus nombreux dans les plaines que sur les montagnes. On compte parmi eux 10 à 11 millions d'Allemands, 19 millions de Slaves, 800 000 Italiens, 3 millions de Roumains, 8 millions de Magyars et des Juifs. 75 pour 100 sont catholiques.

IV. État actuel et villes. — Deux grandes parties dans l'empire, l'Autriche ou Cisleithanie, la Hongrie ou Transleithanie. En Autriche, 14 pays : capitale Vienne (1 364 000 hab.); villes principales, Graz (113 000 hab.), Trieste (158 000 hab.), Prague (183 000 hab.), Brünn, Lemberg (128 000 hab.), Cracovie; — en Hongrie, trois pays : capitale Budapest (492 000 hab.); villes principales, Presbourg, Szegedin, Szabadka, Agram ou Zagreb; — en Bosnie-Herzégovine, Seraïevo.

V. L'Autriche-Hongrie contemporaine. — État allemand par ses origines, l'Autriche-Hongrie a été ansformée par le hasard des événements en un empire plus slave qu'allemand; de plus en plus elle s'éloigne de l'Allemagne, où la Prusse prend sa place, et s'étend vers la péninsule des Balkans, au sud-est. Aussi les populations annexées, Slaves et Magyars, qui avaient pour elles le nombre, se refusent-elles à subir la domination de l'État allemand; la Hongrie a obtenu son autonomie en 1867, les Tchèques de Bohême s'efforcent de l'obtenir. Ces conflits de races troublent le développement de l'Autriche-Hongrie, qui n'en est pas moins une des grandes puissances de l'Europe.

§ 2. — LA SUISSE

La Suisse a pour limites la France, l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne. Puissance entièrement continentale, elle peut être regardée comme le centre du continent européen; ses hautes

montagnes versent, en effet, l'humidité dans toutes les directions et vers les diverses mers européennes.

Longue d'environ 200 kilomètres du nord au sud, large de 300 kilomètres de l'est à l'ouest, elle ne mesure qu'une superficie de 41 350 kilomètres carrés, la treizième partie environ de la France.

Conditions physiques générales. — Deux des conditions physiques de la Suisse priment les autres : ce sont la situation et le relief.

1° Sa ***situation*** est des plus favorables pour son importance générale. La Suisse touchant à quatre des plus grandes puissances européennes, France, Italie, Autriche et Allemagne, qu'elle sépare comme un tampon, est devenue tout naturellement le lieu de passage qui les unit deux à deux, l'Allemagne à l'Italie, la France à l'Autriche. Elle a pu redouter pour son indépendance les conséquences de cette situation; en revanche, son importance commerciale y a manifestement gagné.

2° Son ***relief*** est essentiellement montagneux. Les Alpes au sud et à l'est, le Jura au nord-ouest, couvrent un peu plus des deux tiers de sa surface; le reste seul appartient à la plaine, plaine encore si élevée, qu'on évalue à 1 300 mètres l'altitude moyenne du pays entier.

Les **Alpes**, avec leurs ramifications, couvrent plus de la moitié du sol suisse. Elles y atteignent, non leur plus grande hauteur absolue, puisque le Mont-Blanc (4 810 m.) s'élève en territoire français, mais leur plus grande hauteur moyenne. Les Alpes suisses ne sont que massifs grandioses, cimes dépassant 4 000 mètres, sombres couloirs aux rochers amoncelés, cirques où les neiges permanentes se sont accumulées en névés et en glaciers d'où découlent des torrents. Les glaciers de Suisse, au nombre de plus de 1 100, recouvrent 210 000 hectares, le vingtième du sol helvétique.

Les principaux soulèvements des Alpes suisses sont les *Alpes Pennines*, qui portent les plus hautes cimes, le Grand Combin (4 317 m.), le Cervin ou Matterhorn (4 505 m.), et le Mont-Rose, couronné par neuf sommets, dont le plus élevé monte à 4 638 mètres; — les *Alpes Lépontiennes* et les *Alpes Rhétiques*, dont les pics sont moins hauts et les glaciers moins étendus, mais dont les vallées sont à une altitude bien supérieure; on y trouve le Rheinwaldhorn (3 398 m.), le massif du Bernina (4 052 m.) et le Piz Linard (3 416 m.); les principales vallées sont

celles du Rhin ou Rheinthal, de l'Inn ou Engadine, du Tessin ou val Leventina, de l'Adda ou Valteline; — les *Alpes Bernoises*, presque aussi hautes que les Alpes Pennines, auxquelles elles font face par delà la vallée du Rhône, ou Valais : elles portent les Diablerets, le Wildhorn, l'Aletschhorn (4 207 m.), au pied duquel s'étend le glacier d'Aletsch, le plus vaste d'Europe avec ses 23 kilomètres de longueur et sa superficie de 14 000 hectares; la Jungfrau (4 166 m.), le Mönch (4 105 m.) et le Finsteraarhorn (4 275 m.); — les *Alpes des Quatre-Cantons*, les *Alpes de Glaris* et les *Alpes d'Appenzell*, qui forment au nord des Alpes Lépontiennes et Rhétiques un immense enchevêtrement de montagnes, moins hautes et moins glacées, mais compactes, à travers lesquelles les rivières, tantôt resserrées et tantôt étalées en lacs pittoresques, ouvrent des voies de pénétration naturelles. Dans les Alpes des Quatre-Cantons, groupés autour du lac des Quatre-Cantons, se dressent le Titlis (3 239 m.), le Pilate (2 133 m.), le Rigi (1 800 m.) et le Rossberg. Le point culminant des Alpes de Glaris est le Tödi (3 624 m.); celui des Alpes d'Appenzell est le Sentis (2 504 m.). Les principales rivières qui traversent ces massifs sont l'Aar et la Reuss; les principaux lacs sont les lacs de Brienz et de Thoune, le lac des Quatre-Cantons, le Wallen-See et le lac de Zurich.

Les Alpes suisses, comme le reste du système des Alpes, sont du reste faciles à franchir, en dépit de leur altitude, de leurs neiges et de leurs glaciers. Les vallées des rivières et les cols déprimés donnent accès à des routes qui relient leurs versants. Les principales sont : dans les Alpes Pennines, le Grand Saint-Bernard et le Simplon (2 010 m.); dans les Alpes Lépontiennes, le passage du Saint-Gothard, où passent quatres routes, et, sous un tunnel long de 15 kilomètres, une voie ferrée reliant la vallée de la Reuss à celle du Tessin, la mer du Nord à l'Adriatique; puis viennent les routes du San Bernardino, du Splügen, de la Maloggia (1 811 m.) et du Bernina. Tous ces passages servent depuis longtemps aux relations internationales.

Le **Jura** se développe à l'ouest de la Suisse en une longue courbe de 280 kilomètres dont les extrémités, sur le territoire helvétique, sont Genève, sur le Rhône, et Schaffhouse, sur le Rhin. Tandis que, sur le versant français, le Jura se prolonge par des plateaux qui s'étendent jusqu'à la plaine de la Saône, il s'abaisse sur le versant suisse par un talus rapide au pied duquel s'étendent les lacs de Neuchâtel, de Bienne et de Morat. D'ailleurs c'est encore le même aspect, rangées parallèles de chaînes

aux profils rectilignes et horizontaux où font saillie quelques pointes ou *crêts*, coupures transversales ou *cluses* rompant brusquement les soulèvements, *vals* latéraux séparant les divers soulèvements.

Les principaux sommets du Jura en Suisse sont la *Dôle* (1 678 m.), à l'angle de la frontière, le *Mont-Tendre* (1 680 m.), le *Suchet* (1596 m.), le *Chasseral* (1610 m.), au-dessus du lac de Bienne, le *Weissenstein* et le *Hauenstein* (732 m.), sous lequel passe le chemin de fer de Bâle à Lucerne. Les principaux vals latéraux qui unissent la France à la Suisse à travers le Jura sont le *Val d'Orbe* et le *Val de Travers*, qui conduisent de Lausanne et de Neuchâtel à Pontarlier; le *Val Saint-Imier*, qui mène de Bienne au Locle et à Morteau. Des voies ferrées suivent ces vallées.

La **Plaine suisse** comprend le pays situé entre les Alpes et le Jura, entre les lacs de Genève et de Constance; son altitude moyenne est de 500 à 600 mètres. Elle est formée de molasse, provenant des débris des torrents de la période diluviale.

3° La ***composition géologique*** du sol n'a qu'une médiocre importance, étant donné le puissant relief du pays.

4° Le ***climat*** est la conséquence directe du même relief. Les hautes régions rappellent par leur froidure les climats polaires. Dans les vallées élevées, l'année se divise en « neuf mois d'hiver et trois mois de froid », ainsi que disent les habitants de l'Engadine. La plaine a des hivers rudes, et la chaleur des étés y est souvent abaissée par les vents venus du sud et refroidis au contact des neiges alpestres; par contre la température est parfois relevée soudain par un vent tiède, sec et énervant : c'est le *föhn*, qui balaye et fond les neiges. « Sans le fôhn, disent les habitants des Grisons, ni le bon Dieu ni le soleil d'or ne peuvent rien. »

Les pluies sont fréquentes en Suisse, comme dans tous les pays élevés. La plaine reçoit 80 centimètres à 1 mètre; le Jura, de 1 à 2 mètres; les Alpes, 2 ou 3 mètres et même davantage : on a vu jusqu'à 17 mètres de neige sur certains cols.

Aptitudes diverses. — 1° ***Fleuves.*** Avec ses pluies abondantes, ses névés et ses mers de glace, la Suisse alimente de nombreuses rivières; mais ces cours d'eau, coulant dans d'âpres et sombres couloirs, sont tous des torrents indomptés. Ils ne s'apaisent que dans les grandes nappes bleuâtres des lacs, où leurs flots, un instant adoucis, se purifient de leurs impuretés.

La Suisse envoie ses eaux aux quatre points de l'horizon; elle apparaît comme le cœur hydrographique de l'Europe. Vers la mer Noire, elle envoie l'Inn, affluent du Danube; vers la mer du Nord, le Rhin; vers la Méditerranée, le Rhône; vers la mer Adriatique, le Tessin, affluent du Pô.

L'*Inn* traverse la Suisse orientale; il naît près du col de la Maloggia, et coule entre le Bernina et les Alpes Grisonnes, dans la vallée de l'Engadine, la plus élevée de l'Europe, « immense dos de montagne, dit Michelet, où la vallée est montagne elle-même ».

Le **Rhin** reçoit les eaux de plus des deux tiers de la Suisse. Trois torrents des Grisons le forment : le Rhin antérieur, issu du Saint-Gothard, le Rhin du milieu, et le Rhin postérieur; ce dernier descend du massif de l'Adula par l'étranglement formidable de la Via Mala; quand le föhn fond à torrents la neige des névés et des glaciers, le fleuve, opprimé par deux murs rigides de roches, s'y élève parfois de plus de 60 mètres au-dessus de son niveau habituel. Définitivement constitué à Tamins, il traverse le *lac de Constance* ou *Boden-See*, et s'y épure. Il en sort pour se briser au-dessous de Schaffhouse par une cascade de 20 mètres, et coule à l'ouest jusqu'à Bâle, où il quitte la Suisse. — En amont de Bâle, il est plus que doublé par l'*Aar*, qui, grossie de la Reuss, de la Limmat, de la Sarine et de la Thièle, draine les eaux des massifs alpestres, des lacs alpestres et des lacs jurassiens de la Suisse.

Le **Rhône** n'emporte à la Méditerranée que les eaux d'une petite partie de la Suisse, mais c'est celle où les glaciers sont le plus nombreux et le plus étendus : la Suisse ayant 210 000 hectares de glaciers, le Rhône en déverse à lui seul 104 000. Il s'échappe violemment du glacier de la Furka, et traverse l'étroit sillon du Valais, où il se grossit de nombreux torrents, la *Massa*, venue du glacier d'Aletsch, la *Viège* ou *Visp*, descendue du Mont-Rose, la *Navisance*, la *Borgne*, la *Dranse valaisane*. Après avoir franchi le défilé de Saint-Maurice, entre la Dent de Morcles et la Dent du Midi, il se perd dans le Léman (58 000 hectares), dont ses limons comblent assez rapidement l'extrémité sud-est. Il s'y assagit et s'y épure, puis en sort à Genève.

Le *Tessin* naît au sud-ouest du Saint-Gothard et coule dans la vallée Leventina jusqu'au lac Majeur, dont la partie méridionale appartient à l'Italie.

2° Les ***ressources végétales*** de la Suisse, en raison du relief, ne peuvent être très abondantes. Les rocs, les entassements de glaces et de neiges, la froidure, rendent une partie du sol de la Suisse entièrement ou presque entièrement incapable de produire : 28 pour 100 de la superficie du pays sont absolument improductifs.

Sur les montagnes se rencontre la végétation naturelle des régions froides et humides. Les sombres forêts, composées d'arbres du Nord, ont été fort réduites, mais occupent encore 18 pour 100 du sol suisse. Les pâturages (32 pour 100) verdoient sur les versants moyens et sur les plateaux que ne glace pas l'altitude. Quant aux cultures proprement dites, champs de céréales, de tabac, de lin, de chanvre, vergers d'arbres fruitiers, vignobles, elles ne se trouvent naturellement que dans la plaine; elle couvrent 24 pour 100 seulement de la Suisse.

3° Les ***ressources minérales*** sont encore plus faibles, bien qu'elles ne fassent pas entièrement défaut. La Suisse recèle seulement un peu d'anthracite dans le Valais, un peu de houille dans les Alpes d'Appenzell, de l'asphalte dans le Val de Travers, du fer sur plusieurs points. La production de toutes ces mines est fort minime.

Populations. — En 1888, la Suisse comptait 2 934 000 habitants, 71 en moyenne par kilomètre carré, juste autant que la France. Si l'on remarque qu'un tiers de la Suisse est absolument inhabitable, on trouvera que dans l'ensemble le pays est fort peuplé. Les pays de Saint-Gall, de Bâle et de Genève, dans la plaine, renferment plus de 200 habitants par kilomètre carré.

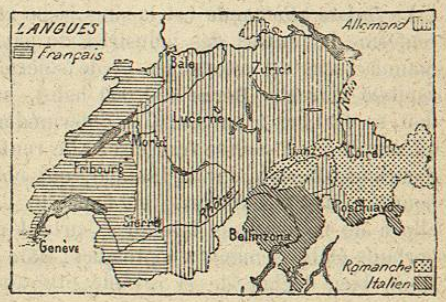

Langues de la Suisse.

Ces habitants, d'origines très diverses, celtique, germanique et romanche, se répartissent, suivant la langue, en quatre groupes d'importance fort inégale : 1° *Suisse allemande* (71 pour 100), qui occupe l'est, le nord et le centre du pays avec

2 100 000 habitants; 2° la *Suisse française* (638 000 personnes, 21 pour 100), qui occupe l'ouest et n'a cessé de gagner sur la Suisse allemande depuis le commencement du siècle; 3° la *Suisse italienne* (157 000 hab.), qui comprend les versants tournés vers l'Italie; 4° la *Suisse romanche* (39 000 hab.), qui comprend les parties les plus abruptes des Grisons et l'Engadine; n'ayant point de littérature écrite, la langue romanche ne cesse de reculer.

Au point de vue religieux, la Suisse compte 1 725 000 protestants de confession diverse (zwingliens, calvinistes, etc.,) et 1 190 000 catholiques, répartis principalement dans le Centre et le Sud.

Malgré ces différences, il serait difficile de trouver un peuple plus uni que le peuple suisse dans l'amour de la patrie.

État actuel et villes. — La Suisse est une république fédérative; elle comprend 22 cantons et 3 demi-cantons qui forment en réalité 25 États indépendants, ayant chacun sa constitution spéciale et ses propres souvenirs historiques. Ce morcellement fédéral résulte naturellement de la difficulté des relations entre régions différentes que séparent des montagnes hautes et souvent infranchissables. L'unité est maintenue par une Assemblée fédérale, composée des députés élus par les cantons, par le Conseil fédéral, ou pouvoir exécutif, et par le Tribunal fédéral.

La ***Suisse allemande*** est la plus riche et la plus active. Elle renferme la plupart des industries du pays, en particulier des manufactures de cotonnades et de soieries. Elle renferme la capitale fédérale, **Berne** (50 000 hab.), sur l'Aar; cette ville doit sa fortune à sa situation intermédiaire entre la Suisse allemande et la Suisse française. Elle renferme, en outre, l'industrieuse **Zurich**, sur la Limmat, qui compte, avec ses faubourgs, 103 000 habitants; on l'appelle l'Athènes helvétique; elle a de nombreuses fabriques, surtout de soieries, et d'importants établissements scientifiques; **Bâle** (75 000 hab.), sur le Rhin, bien déchue de la royauté littéraire qu'elle exerça au XVIe siècle, mais toujours curieuse à visiter, commerçante et riche; *Lucerne*, belle et pittoresque; *Saint-Gall*, active et manufacturière.

La ***Suisse française*** est en général moins industrielle; mais elle est plus fertile et plus riante. Les environs du Léman sont une région particulièrement aimable; la vue s'y étend sur des campagnes boisées, coupées de coteaux aux lignes onduleuses,

semées de villas ombreuses, de parterres de fleurs, de bosquets, de pelouses, de vergers, de vignobles, qui se mirent dans les eaux azurées du lac. La principale industrie de la Suisse française est l'horlogerie. C'est sur les limites des Suisses allemande et française que se fabriquent les fromages de Gruyère et de l'Emmenthal, une des richesses de la Suisse. La principale ville de la Suisse française est **Genève** (78 000 hab.), centre intellectuel et religieux, sorte de Rome protestante, en même temps que ville importante pour la fabrication des montres; elle est située sur le Rhône, à sa sortie du lac Léman. On peut citer encore *Lausanne* (35 000 hab.), très fréquentée par les voyageurs; les villes pittoresques de *Neuchâtel* et de *Fribourg*; enfin, la *Chaux-de-Fonds* et le *Locle*, dans le val Saint-Imier, enrichis par le travail de l'horlogerie.

La ***Suisse italienne*** ne renferme qu'une petite ville de 3 000 habitants seulement, *Bellinzona*, sur le Tessin, au débouché du Saint-Gothard.

La ***Suisse romanche*** est de toutes la moins favorisée par ses ressources agricoles, minérales, et par son climat. Mais elle a une beauté incomparable dans ses montagnes grandioses, que viennent visiter chaque année de nombreux touristes. Les populations de ces régions fournissent la majeure partie de l'émigration suisse. Plus de 600 000 Suisses sont établis à l'étranger, en France, en Italie, en Allemagne, et dans l'Amérique du Nord, où ils forment, avec les Franco-Canadiens, l'élément qui résiste le mieux à l'absorption des Anglo-Saxons. La principale ville de la Suisse romanche est *Coire*, non loin du Rhin; dans l'Engadine, se trouvent les villes d'eaux bien connues de *Saint-Moritz* et de *Pontresina*.

La Suisse contemporaine. — La Suisse, ancien grand chemin des invasions barbares et dépendance de l'empire de Charlemagne, faisait partie du domaine des empereurs d'Allemagne, quand, au commencement du XIVe siècle, les exactions des baillis impériaux y provoquèrent des révoltes. Les cantons forestiers d'Uri, de Schwytz et d'Unterwalden formèrent le noyau de la confédération helvétique (1308), et par les victoires de Morgarten, de Sempach et de Naefels (1315-1388) anéantirent définitivement la puissance de l'Autriche en Suisse. Presque aussitôt les cantons voisins vinrent s'agréger aux cantons primitifs, bientôt suivis par d'autres : Lucerne (1332), Zurich (1351), Glaris et Zug (1352), Berne (1353), Fribourg et

Soleure (1481), Bâle et Schaffhouse (1501), Appenzell (1513), Argovie, Thurgovie, Saint-Gall, Grisons, Tessin et Vaud (1803), Neuchâtel, Genève et Valais (1815). Ainsi s'est constituée par étapes successives la Confédération suisse.

L'unité de cette confédération s'explique avant tout par une raison physique. La montagne l'a faite, la montagne l'a empêchée de se briser. A la fois défense naturelle et barrière, avant que le génie humain eût percé à travers les Alpes des routes et des tunnels, si elle mettait la population à l'abri des incursions des peuples voisins, elle l'encerclait aussi dans d'étroites limites où, bon gré mal gré, l'entente et l'accord étaient de rigueur, à moins de vouloir s'entre-détruire et ouvrir une brèche aux convoitises étrangères. Les cantons suisses, sans du reste se mélanger, se sont donc confédérés de manière à former un domaine complètement barré au sud et à l'est par les Alpes, à l'ouest par le Jura.

Peu de peuples ont déployé plus d'énergie que le peuple suisse pour tirer parti d'un sol souvent ingrat. L'instruction y est très développée. Malgré le hérissement de ses montagnes, la Suisse possède 4 500 kilomètres de belles routes, avec ponts en pierre, en bois, en fils de fer, et 3 370 kilomètres de voies ferrées, dont les deux plus importantes sont des fragments de voies internationales qui unissent Paris à Vienne, par Bâle, Zurich et le tunnel de l'Arlberg; et l'Allemagne à l'Italie, par Zurich, la vallée de la Reuss et le tunnel du Saint-Gothard.

La Suisse actuelle est riche. Si l'agriculture proprement dite ne suffit pas à nourrir toute la population, l'élevage du bétail et la fabrication des fromages donnent de beaux profits. L'industrie, qui longtemps avait été bornée à l'horlogerie, s'est développée de nos jours, malgré le manque de houille et de minerais, grâce à l'esprit laborieux et tenace du peuple suisse, à l'abondance et à la multitude des chutes d'eau, à la modicité des impôts, au faible prix de la main-d'œuvre et des denrées. Le commerce atteint une valeur annuelle de 1 milliard et demi de francs. Il faut ajouter à ces ressources celles que le pays doit à sa beauté; l'organisation des voyages a atteint en Suisse un développement et des raffinements qui font de l'industrie des hôtels l'une des sources les plus considérables de la richesse du pays. On compte qu'un capital de 300 millions est engagé dans cette industrie, et rapporte de 50 à 60 millions par an; le service des hôtels occupe 10 000 à 15 000 personnes, et procure indirectement de l'occupation à 20 000 ou 25 000 autres.

La Suisse est prospère. Elle n'en est pas moins un très petit pays européen entre de puissantes voisines. Pour assurer son indépendance, le Congrès de 1815 a proclamé la neutralité de la Suisse.

RÉSUMÉ

Suisse, 200 kilomètres du nord au sud, 300 de l'ouest à l'est, 41 350 kilomètres carrés de superficie.

I. **Conditions physiques générales.** — 1° La situation de la Suisse au centre du continent est des plus importantes; — 2° son relief est essentiellement montagneux : un tiers seulement en plaine, plaine d'altitude moyenne de 500 à 600 mètres; deux tiers en montagnes, Alpes (Pennines, Lépontiennes, Rhétiques, Bernoises, des Quatre-Cantons, de Glaris, d'Appenzell), Jura (Dôle, Mont-Tendre, Suchet, Chasseral) : l'altitude moyenne du pays entier est évaluée à 1 300 mètres; — 3° sa composition géologique importe peu, étant donné le relief; — 4° son climat est généralement froid, en raison de l'altitude.

II. **Aptitudes diverses.** — 1° Les fleuves sont nombreux, mais torrentiels, par suite du relief; ce sont : l'Inn, tributaire du Danube et de la mer Noire; le Rhin, grossi de l'Aar, tributaire de la mer du Nord; le Rhône, affluent de la Méditerranée; le Tessin, qui va se jeter dans le Pô, tributaire de l'Adriatique; — 2° les ressources végétales sont médiocres : 28 pour 100 du sol improductifs (rocs, neiges, glaces); 16 pour 100 en forêts, 32 pour 100 en pâturages, 24 pour 100 seulement en cultures; — 3° les ressources minérales sont à peu près nulles.

III. **Populations.** — 2 934 000 habitants, 71 en moyenne par kilomètre carré, densité élevée, puisque un tiers de la Suisse est inhabitable. Ces habitants, d'origines diverses, se divisent, suivant la langue, en quatre groupes : Suisse allemande (71 pour 100), française (21 pour 100), italienne et romanche; — 1 725 000 protestants, 1 190 000 catholiques. Malgré ces différences, il est peu de peuples plus unis.

IV. **État actuel et villes.** — La Suisse est une république fédérative, comprenant 22 cantons et 3 demi-cantons. La Suisse allemande, la plus riche et la plus peuplée, renferme Berne (50 000 hab.), capitale fédérale; Zurich (103 000 hab.), Bâle (75 000 hab.), Lucerne, Saint-Gall; — la Suisse française renferme Genève (78 000 hab.), Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, la Chaux-de-Fonds, le Locle; — la Suisse italienne a pour capitale Bellinzona; — la Suisse romanche, Coire.

V. **La Suisse contemporaine.** — Unis par l'intérêt d'une défense commune, les cantons suisses sont habités par un peuple énergique qui n'a rien ménagé pour développer ses ressources; la Suisse a 4 500 kilomètres de belles routes, 3 370 kilomètres de voies ferrées;

elle a même des industries (coton, soie); elle est, en un mot, prospère. Petite, elle n'en a pas moins gardé son indépendance, garantie par les traités de 1815 qui l'ont proclamée pays neutre.

§ 3. — LES PAYS-BAS

La grande plaine de l'Europe se termine sur la mer du Nord par la région déprimée qu'on nomme Pays-Bas. Cette région présente, du nord au sud, les plus grandes différences, comme sol, ressources et habitants. La partie septentrionale, ou *Hollande*, formée de terrains d'alluvion, est basse, sans relief, principalement agricole et commerçante; ses habitants sont de race germanique. La partie méridionale, ou *Belgique*, constituée par des terrains tertiaires et par des schistes, possède un relief plus sensible; l'industrie forme sa principale richesse; ses habitants appartiennent, pour la moitié, à la race latine et parlent la langue française.

La politique a consacré ces différences. Parfois placés sous un même pouvoir, ces deux États n'ont jamais tardé à se désunir. Au XVIe siècle, ils ne s'entendirent pas pour reprendre en commun leur indépendance contre l'Espagne. Momentanément unis en un seul État par le congrès de Vienne en 1815, ils n'ont pu supporter l'union que durant quinze ans, au bout desquels la Belgique, insurgée contre la Hollande, reprit sa liberté d'action.

I. — LA BELGIQUE

Comprise entre la Hollande, l'Allemagne, le Grand-Duché du Luxembourg, la France et la mer du Nord, la Belgique est, après le Monténégro, le plus petit État de l'Europe entière. Elle mesure 29 457 kilomètres carrés, moins que les cinq départements de notre Bretagne.

Conditions physiques générales. — 1° La ***situation*** de la Belgique, sur la mer du Nord, au débouché des grandes vallées de la Meuse et du Rhin qui viennent de l'Europe centrale, et en face de l'Angleterre, est une situation favorable pour son commerce; la Belgique lui a dû de devenir une région commerciale depuis longtemps importante.

2° La ***constitution géologique*** du sol y varie beaucoup du

sud-est au nord-ouest. Les terrains les plus divers s'y succèdent, depuis les terrains anciens qui constituent toute la région du sud-est, ou Ardenne, jusqu'aux terrains d'alluvion qui forment la zone littorale. La partie moyenne est tertiaire.

3° Le ***relief*** n'est pas très compliqué. Il présente toutefois deux parties distinctes. Au sud et à l'est s'étend l'*Ardenne*, composée de roches schisteuses et quartzeuses : c'est une région de plateaux profondément ravinés, d'une hauteur moyenne de 300 à 400 mètres; le point culminant, la Baraque Michel, atteint 674 mètres. A l'ouest, entre la Meuse et la mer, le pays va en s'abaissant des hautes plaines de *Hesbaye*, élevées de 150 à 200 mètres, jusqu'à la mer du Nord; ces plaines basses, formées de sable, d'argile et de craie, sont semées de collines sableuses, qui ne dépassent guère 150 mètres et pourtant ont presque l'apparence de montagnes.

4° Le ***climat*** varie de l'une à l'autre de ces deux régions physiques. La région du sud-est est beaucoup plus froide, plus sèche et plus excessive. La région basse du nord-ouest, située à proximité de la mer, est très humide, et douée, malgré la latitude déjà élevée, d'un climat relativement modéré; cependant il n'est pas rare qu'au fort de l'hiver les rivières gèlent assez profondément pour livrer passage aux voitures.

Aptitudes diverses. — 1° Les ***côtes*** de la Belgique, malgré l'avantage de leur situation, ne se prêtent pas beaucoup par leur nature au développement de la vie maritime. Comme les côtes des régions basses et alluviales, elles sont presque rectilignes, bordées d'un léger cordon de dunes et de sables d'origine marine. Ce littoral a du reste subi des changements notables depuis quelques siècles; de larges baies qui s'ouvraient sur la mer se sont ensablées; Bruges, Damme et l'Écluse ont vu se combler leurs bassins et disparaître leur prospérité maritime. Les ports actuels manquent de profondeur, à moins de travaux gigantesques; un seul est admirablement disposé, celui d'Anvers, situé non sur la côte, mais dans l'intérieur, sur le cours inférieur de l'Escaut.

2° Les ***fleuves*** de la Belgique ne lui appartiennent pas en propre. Elle se partage entre deux bassins principaux, celui de la Meuse et celui de l'Escaut, deux fleuves dont les cours supérieurs appartiennent à la France, et dont les embouchures sont situées en Hollande.

La **Meuse** est le fleuve de la partie accidentée : entrée en